Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 022-212203046-20251124-DCM2025_082-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 novembre 2025

Date de convocation :
18 novembre 2025

Date d'affichage :
18 novembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice	14
Présents	12
Votants	12

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Stéphane BARBIER, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Benoit DUCHEMIN, Yvon LE CUN, Pascal LEMARCHAND, Claudie LE MEHAUTE, Magali LISCORNET, Yoann MOTTAIS, Sylvain FRELAUT.

Absentes : Marine SALAÜN, excusée, non représentée, et Mélanie HENRY, non représentée.

Secrétaire de séance : Yvon LE CUN

DCM2025/082 : PARTICIPATION GARDERIE 2025-2026 A LA COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la délibération de la commune de Châtelaudren-Plouagat révisant les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2025-2026.
Pour rappel, une convention « globale » a été mise en place en 2021-2022 afin de ne pas avoir à établir d'avenant tous les ans, lors de la modification annuelle des tarifs : la délibération de la commune de Châtelaudren-Plouagat, qui décide des nouveaux tarifs ainsi qu'un tableau récapitulatif avec les tarifs et le nombre d'enfants, seront communiqués à Saint-Jean-Kerdaniel pour le règlement, avant émission du titre.
L'article 3 de la convention stipule que *« la commune de Saint-Jean-Kerdaniel accepte de verser à la commune de Châtelaudren-Plouagat une participation financière correspondant à la différence entre le tarif « enfant commune » et le tarif « enfant hors-commune »*.

Lors de sa séance du 6 juin 2025, le conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat a voté les tarifs de cantine 2025-2026 selon le quotient familial, tels que définis dans le tableau ci-dessous :

TARIFS GARDERIE 2025 - 2026				
	Prix du ¼h par enfant de Châtelaudren-Plouagat	**Prix du ¼h par enfant Hors commune**	**Participation de la commune de St-Jean-Kerdaniel**	*Pour rappel participation 2024-2025*
QF ≤ 575	0,25 €	0,33 €	**0,08 €**	0,08 €
575 < QF ≤ 1060	0,47 €	0,67 €	**0,20 €**	0,19 €
1060 < QF ≤ 1323	0,56 €	0,80 €	**0,24 €**	0,23 €
QF > 1323	0,62 €	0,99 €	**0,37 €**	0,35 €

Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 022-212203046-20251124-DCM2025_082-DE

Dépassement horaires	6,15 € par ¼h entamé	**0,00 €**	*0,00 €*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE de la délibération de la commune de Châtelaudren-Plouagat fixant les nouveaux tarifs de garderie 2025-2026 pour les élèves habitant la commune de Saint-Jean-Kerdaniel et scolarisés dans les écoles de Châtelaudren-Plouagat à compter de la rentrée de septembre 2025.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yvon LE CUN

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE